

Détention en groupe
24 heures sur 24 avec
sortie permanente et
pâturage régulier



**LABEL
PSA**
pour les chevaux

Contrôlé par le
**PROTECTION SUISSE
DES ANIMAUX
PSA**



UNE DETENTION DE CHEVAUX EXEMPLAIRE

LE LABEL POUR CHEVAUX DE LA PSA



PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA



Le label pour la détention exemplaire de chevaux

Les chevaux sont des animaux grégaires ayant un grand besoin de mouvement. Ils passent une très grande partie de la journée à brouter, en avançant au pas. Pour cette raison, la détention en groupes ayant à disposition un espace en plein air bien structuré et profitant de sorties régulières au pâturage répond le mieux à leurs exigences. Afin de promouvoir cette forme de détention respectueuse des équidés, la Protection Suisse des Animaux PSA a créé un label spécialement conçu pour les détentions équinées exemplaires. Il est supervisé par le Service de contrôle de la PSA.

Pourquoi un label PSA pour les chevaux?

Lors de nos manifestations et de nos conseils réguliers sur la détention équine, les cavaliers, propriétaires de chevaux et éleveurs

nous ont régulièrement sollicités au sujet d'un label pour la protection des équidés. C'est donc à la demande de sa clientèle que la PSA a lancé le premier label suisse pour encourager la détention de chevaux au pâturage, dans une écurie dotée d'un espace en plein air et en groupes. Les prescriptions de cette forme de détention s'appuient sur les programmes fédéraux SST¹ et SRPA².

Quels avantages offre le label PSA pour chevaux?

La crédibilité du label, due à la PSA qui le chapeaute et à la surveillance effectuée par son Service de contrôle accrédité, donnent une sécurité aux exploitations participantes et augmentent leur visibilité.

Toute écurie reconnue reçoit une plaque qui distingue sa détention équine. De cette manière, les visiteurs peuvent constater que cette détention est recon-

¹ Programme fédéral pour encourager les systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux

² Programme fédéral pour encourager les sorties régulières du bétail en plein air



nue et labellisée par la Protection Suisse des Animaux PSA, qu'elle satisfait des exigences accrues et qu'elle se soumet volontairement aux contrôles. Les propriétaires d'ânes peuvent également aspirer à ce label.

Les écuries labellisées par la PSA peuvent également mettre en évidence leur détention en affichant le logo de la PSA dans leurs publicités. De plus, ces exploitations sont publiées sur le site web de la PSA www.protection-animaux.com/chevaux/label.

Les écuries labellisées par la PSA peuvent participer gratuitement à ses congrès et ateliers sur les équidés. Elles ont également droit au conseil personnalisé, à l'échange d'expériences et à la newsletter de la PSA sur les chevaux.

Combien coûte le label PSA pour les chevaux?

La PSA encaisse un émolument de 200 francs³ lors de l'inscription. Il comprend l'admission et la plaquette de l'année en cours – pour autant que le contrôle de l'écurie certifie le respect des directives. Sur demande, une séance de conseil est également comprise dans ce montant. Les écuries inscrites s'acquittent d'un émolument de 100 francs par année civile (la TVA en sus).

Quels sont les documents nécessaires?

L'inscription au label PSA pour les chevaux est simple. En plus des indications concernant l'écurie et les chevaux, il vous faut transmettre les documents suivants, lors de l'inscription définitive:

- une brève description de l'écurie et de la détention équine
- les plans ou croquis de l'écurie indiquant les dimensions et les surfaces

³ Sous réserve de modifications

Vous trouverez la documentation pour l'inscription sur www.protection-animaux.com/chevaux/label



SORTEZ LES CHEVAUX!

La promesse de pouvoir sortir chaque jour
en groupes. Renseignements:

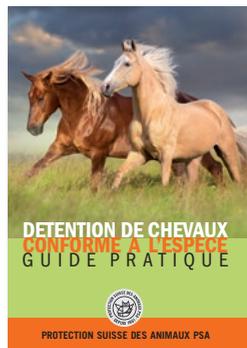
www.protection-animaux.com/chevaux/plein_air

Détention de chevaux conforme à l'espèce

Les détenteurs de chevaux et les personnes souhaitant
le devenir recevront les informations essentielles pour
la détention conforme à l'espèce animale et pour un
traitement ménageant les équidés.

Format A5, 24 pages, gratuitement sur

www.protection-animaux.com/publications/chevaux



Feuilles d'information PSA, vidéos et autres
renseignements sur les chevaux et les ânes:

www.protection-animaux.com/publications/chevaux

www.protection-animaux.com/chevaux

